

VAUJOURS

LE MAG #73

MAGAZINE MUNICIPAL · MAI & JUIN 2023



8 ÉCONOMIE & EMPLOI
La mairie recrute

14 DOSSIER
La fête communale

Le Ministre

Monsieur Dominique BAILLY
Maire de Vaujours
20 Rue Alexandre Boucher
93410 VAUJOURS

Paris, le 19 AVR. 2023

Réf. : 23-006997-D

Monsieur le Maire,

Cher Dominique,

Pour votre parfaite information, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la copie de la correspondance que j'adresse ce jour à Monsieur le préfet de police.

Ce courrier annonce l'affectation au cours de l'année 2023 de 2 800 gardiens de la paix sortis d'école sur le ressort de la préfecture de police. Cet effort exceptionnel, rendu possible par l'adoption de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI), visera en priorité à consolider la présence et la visibilité des policiers sur la voie publique. En outre, au rang des autres missions prioritaires que j'ai assignées, figurent un renforcement de la lutte contre les stupéfiants ainsi que la préparation et la sécurisation dans les meilleures conditions possibles des grands événements sportifs que constituent la Coupe du monde de rugby 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Madame Chrystel HERNIO, conseillère en charge des élus au sein de mon cabinet, reste à votre disposition à l'adresse électronique suivante : [REDACTED] ou au numéro de téléphone suivant : [REDACTED].

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.


Gérald DARMANIN

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr



RETOUR EN IMAGES
CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER
P 4-5

PROJETS D'AVENIR
PARTENARIAT AU SERVICE DES FAMILLES
P 6-7

ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
LA MAIRIE RECRUTE
P 8-9

CADRE DE VIE
L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE
P 10-11

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION
**MOBILISATION CONTRE L'INSÉCURITÉ
ROUTIÈRE**
P 12-13

DOSSIER : LA FÊTE COMMUNALE
**LE PROGRAMME, LES INFOS PRATIQUES ET
UN PEU D'HISTORIQUE**
P 14-17

ENFANCE ET SCOLAIRE
L'ACCUEIL DE L'ENFANT
P 18-19

JEUNESSE
BABA/BAFD ET JOB D'ÉTÉ
P 20-21

SANTÉ ET ACTIONS SOCIALES
CONFÉRENCE SUR LA CHARGE MENTALE
P 22-23

VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS
REPAS DE QUARTIER : INSCRIVEZ-VOUS !
P 24-25

CULTURE ET PATRIMOINE
HOMMAGE À JEAN MOULIN
P 26-27

AGENDA
P 28

TRIBUNES LIBRES
P 29

INFOS PRATIQUES
P 31

Vaujours Le mag – N° 73

Éditeur Hôtel de Ville, 20 rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours - Directeur de la publication
Dominique BAILLY - Directrice de la communication
et rédactrice en chef Nada CHKIF - Conception
Service communication - Rédaction et mise en page
Orange Sanguine - Crédits photo Ville de Vaujours,
Istock, Freepik, Adobe Stock - Impression Grafik Plus -
Tirage 4 350 exemplaires.



 PEFC 10-31-1427 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Dominique BAILLY
Maire de Vaujours
Vice-président de
Grand Paris Grand Est

ÉDITO DU MAIRE

Dans cette période morose, marquée par un contexte économique difficile, je tiens à vous certifier que vous pourrez toujours compter sur mon dévouement pour servir et soutenir la population.

Alors que nous menons une enquête dans le cadre du CCAS afin d'analyser les besoins sociaux, nous venons de signer une convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales. Ce partenariat, conclu pour 5 ans, va nous permettre d'améliorer nos services et la qualité de vie autour de nombreuses thématiques.

“ DÉVELOPPEMENT DES SERVICES
AUX FAMILLES ”

Au-delà des questions économiques, la sécurité reste une préoccupation majeure. Aussi, j'ai la satisfaction de partager avec vous la lettre du Ministre de l'Intérieur Gérald DARMANIN qui m'informe que 2 800 policiers supplémentaires seront affectés à Paris et ses alentours en 2023. Ils ont pour mission de veiller à la sécurité dans les transports, de lutter contre la délinquance, les violences intrafamiliales et les cambriolages. Ce dispositif contribuera également à assurer la sécurité lors de la Coupe du monde de rugby à l'automne prochain puis des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Sur un plan plus joyeux, deux grands événements nous attendent à commencer par la fête communale que nous perpétons de génération en génération et qui illustre parfaitement l'esprit amical et le dynamisme de Vaujours. Un autre rendez-vous me tient particulièrement à cœur, celui des repas de quartier. Chaque année, j'ai le plaisir de faire le tour des rues pour partager ce moment de convivialité avec les habitants.

J'espère vous retrouver nombreux à ces deux occasions.

Bien à vous
Dominique Bailly

➤ CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER



CÉRÉMONIE DES BACHELIERS

Monsieur le Maire, Dominique BAILLY et les élus du Conseil municipal ont accueilli et récompensé ce soir les 29 bacheliers de l'année 2022 titulaires de mentions. A cette occasion, Jodie COSTE qui avait remporté le concours Ma ville a du talent en juin 2022, est venue féliciter les jeunes Valjoviens et a enflammé la scène de la MTL.

EXPOSITION « COVID DANS L'OBJECTIF »

Un hommage d'Amandine DECODTS, auxiliaire de puériculture et passionnée de photographie, au personnel soignant impliqué pendant la crise sanitaire.



RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS SUR LES RESEAUX SOCIAUX DE LA VILLE



@VILLEDEVAUJOURS



SALON DE PRINTEMPS ARTS ET ARTISANATS DE VAUJOURS

Le salon a rassemblé une centaine d'artistes et d'artisans Valjoviens dont les oeuvres ont séduit un public nombreux. Le 1er prix a été attribué à Mme HAMBERT pour sa peinture à l'huile : « Une 2cv sinon rien ».

LES ÉCOLES S'IMPLIQUENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Les élèves de l'école Jules Ferry ont inauguré une prairie fleurie sur une parcelle de terrain de la ville tandis que ceux de l'école maternelle La Fontaine ont bénéficié d'une initiation au compostage par les ambassadeurs du tri de Grand Paris Grand Est.



LA CHASSE AUX ŒUFS !

Les enfants des centres de loisirs ont participé à une chasse aux oeufs de Pâques organisée par les animateurs et ont tous reçu des chocolats.



BIBLIOTHEQUE JEUNESSE ET BD ADULTES

Les Valjoviens ont répondu présents pour cette vente solidaire au profit de l'association BLOOM. À cette occasion, ils ont pu admirer la fresque de l'artiste Pauline KALIOUJNY aux couleurs de son album « Maman les p'tits bateaux », version écologique de la célèbre comptine.



RÉUNION PUBLIQUE PLUI

Monsieur le Maire, Dominique BAILLY a rappelé les enjeux de ce grand projet pour la commune de Vaujours. Puis, le Président de Grand Paris Grand Est, Monsieur Xavier LEMOINE, a détaillé les thématiques des 3 Orientations d'Aménagement et de Programmation (PAO) avant de laisser la place aux échanges avec les habitants.



CÉRÉMONIE DE LA PLANTATION DU 1ER ARBRE DE L'ENSEMBLE RÉSIDENTIEL VERTEX TYP'O

Les 116 logements de ce projet immobilier, essentiellement en accession à la propriété, seront livrés en septembre prochain afin d'accueillir de nouveaux résidents dans un cadre verdoyant au cœur de la ville.



EXPOSITION « 1,2,3 BANQUISE »

Des gravures originales pour prendre conscience de l'environnement menacé sur le thème du pôle Nord, de la banquise et de l'écologie marine.



LES VACANCES DE PRINTEMPS AUX CENTRES DE LOISIRS

Sous le thème général de l'univers du manga, les enfants ont laissé leur créativité s'exprimer à travers de nombreux ateliers : porte-clés, marque-page, calligraphie, maquillage... Les jeux collectifs n'ont pas manqué tout comme les sorties : Bowling, cinéma, Sherwood Parc. Ils ont aussi participé à un atelier pâtisserie, crêpes et sablés, avant de profiter d'une fête déguisée « Mangas »!

UN PARTENARIAT AU SERVICE DES FAMILLES



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CGT)

Cette convention, conclue jusqu'au 31 décembre 2026, a été signée le 19 avril entre la Caf de la Seine-Saint-Denis et la commune de Vaujours.



La Convention territoriale globale (Ctg) vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la commune ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits.

Cette convention vient compléter et enrichir l'action municipale dans le domaine du développement social du territoire, d'ores et déjà concrétisée par plusieurs démarches contractuelles :

- Contrat local de santé,
- Projet éducatif de territoire,
- Programme de réussite éducative,
- Etc.



Cette convention, approuvée par le conseil municipal le 15 décembre 2022, vise à optimiser l'offre concernant les thématiques suivantes : petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité. L'accès aux droits et l'animation de la vie sociale arriveront dans un deuxième temps.

Petite enfance

Renforcer la communication et l'orientation auprès des familles, développer un relais petite enfance de qualité et renforcer la transversalité des services petite-enfance jeunesse.

Ce qui est déjà en place

- Des rencontres avec les parents avant l'arrivée de leur enfant en crèche,
- Une matinée porte ouverte avec les familles,
- Des ateliers parents/enfants sur différents thèmes,
- Des temps de lecture parents/enfants/professionnels,
- Un spectacle réalisé par les parents lors de la fête de la musique et des spectacles tout au long de l'année,
- Pour clôturer l'année, un buffet et des animations.



Enfance

Encourager la coopération et l'autonomie, promouvoir la santé et la citoyenneté, favoriser l'inclusion du handicap et consolider et améliorer l'existant.

Ce qui est déjà en place

- Des activités pédagogiques et ludiques,
- L'inclusion au quotidien : débarrassage de table, préparation et service des goûters par les enfants,
- Des sorties et interventions au sein des structures sur différents thèmes : gaspillage alimentaire, traite et fabrication de lait de chèvre, tri sélectif...
- Des ateliers d'apprentissage de la langue des signes française, la production de spectacles.



Parentalité

Renforcer les temps de soutien à la parentalité et développer les projets de soutien à celle-ci.

Ce qui est déjà en place

- Des entretiens individuels avec des travailleurs sociaux (CAF, Circonscription, Médiation Familiale, SOS femmes victimes, Centre Médico Psychologique...),
- Des permanences individuelles d'orientation et d'information aux familles,
- Des rencontres-débats autour de l'éducation, la santé, la prévention...
- Des temps d'animation et des ateliers parents/enfants.



Jeunesse

Soutenir les 12/25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie et dans leur égalité, favoriser l'expression des jeunes et développer les partenariats.

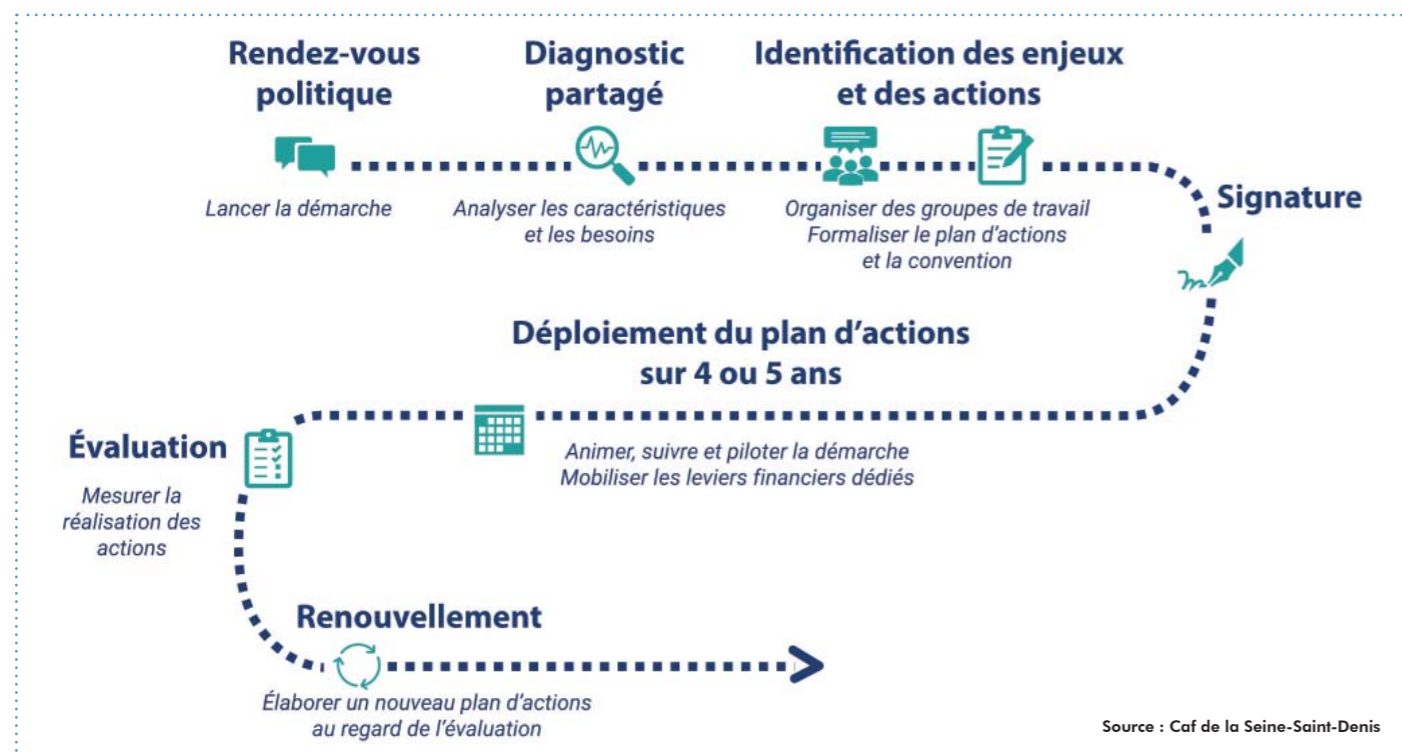
Ce qui est déjà en place

- Permettre aux jeunes de gérer un budget lors des sorties,
- Des synergies avec des partenaires : inter-centres ou manifestations sportives,
- La semaine de la jeunesse une année sur deux.



Un comité de pilotage composé, à parité, de représentants de la Caf et de la commune assurera le suivi et le pilotage des actions avec l'appui d'un comité technique. Une évaluation sera conduite au fur et à mesure de la mise en œuvre afin d'adapter les objectifs en fonction des évolutions.

LES ÉTAPES DE LA CONVENTION



Source : Caf de la Seine-Saint-Denis

➤ LA MAIRIE DE VAUJOURS RECRUTE

ENFANCE



Le multi-accueil municipal « Au Paradis des Bambins » d'une capacité d'accueil de 70 berceaux recrute :

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (H/F)

Sous l'autorité de la directrice de la structure et de son adjointe, vous concevez et conduisez l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle.

Emploi permanent à temps complet. Horaires variables, 4 semaines de congés imposés, changements de planning réguliers. Ouvert aux contractuels.

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

Sous l'autorité de la directrice de la structure et de son adjointe, vous participez activement au développement de la communication, à la socialisation et à l'épanouissement des enfants âgés de 0 à 3 ans dans un cadre bienveillant et sécurisé.

Emploi à temps complet.

ASSISTANT RECRUTEMENT FORMATION PRÉVENTION (H/F)

Sous l'autorité de la DRH, vous assurez l'ensemble des opérations de recrutement de la collectivité. Vous avez en charge l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation. Vous accompagnez les parcours individuels et vous organisez la campagne d'entretiens professionnels. Vous assistez et conseillez l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels.

Emploi temporaire : 6 mois à temps complet. Statut : contractuel.

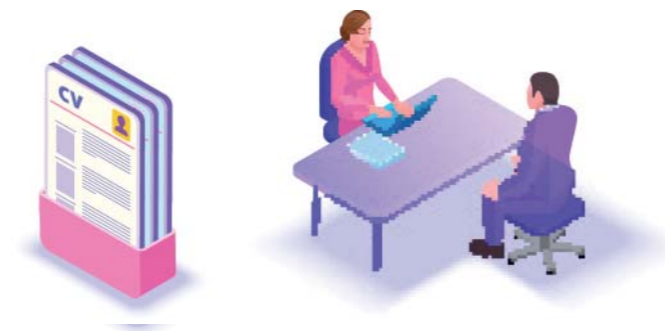
EDUCATION, ANIMATION ET JEUNESSE



DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS DACM (BAFD) (H/F)

Sous l'autorité du responsable du service Jeunesse, Vie associative, Événementiel et Sport, vous serez chargé(e) de l'accueil de groupe d'enfants et de jeunes. Vous formalisez et mettez en œuvre le projet pédagogique de l'accueil de loisirs en lien avec le projet éducatif et politique de la ville. Vous organisez et coordonnez la mise en place des activités et encadrez l'équipe d'animation.

Emploi temporaire : 6 mois à temps complet. Statut : contractuel.



ANIMATEUR DIPLÔMÉ BAFA (H/F)

Sous l'autorité du Directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs (DACM), vous êtes chargé(e) d'organiser et d'encadrer les activités (sportives, culturelles, ludiques...) proposées sur l'accueil de loisirs et du périscolaire. Vous mettez en œuvre le projet pédagogique et éducatif afin de favoriser les échanges et développer l'épanouissement, la sociabilité ou la créativité des publics (enfants maternels et/ou élémentaires, et/ou adolescents).

Vous concevez, organisez et encadrez les projets en les adaptant aux publics et au contexte social.

Emploi temporaire : 3 mois à temps complet. Statut : contractuel.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES (H/F)

Collaborateur direct du Maire et animateur du projet politique avec une forte capacité à traduire les orientations en projets concrets, le Directeur Général des Services pilote une administration de 200 agents et un budget de 25 millions d'euros, dont 8 en investissement. Chef d'orchestre, il apporte du sens et un cadre aux équipes et fait monter en compétences les agents dans un climat bienveillant et de confiance. Valorisant le pilotage des projets et la proximité aux habitants, il assure le bon fonctionnement de l'administration générale en étant le garant de la sécurisation juridique et de la stratégie financière. Il accompagne la réalisation opérationnelle des grands projets du mandat (nouveaux équipements en enfance, petite-enfance et loisirs, réaménagement d'espaces publics, etc.).

En relation avec les élus et l'ensemble des partenaires institutionnels de la commune, il s'attache enfin à délivrer conseil, appui et expertise technique en représentant les intérêts de la commune.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence 09C061 par mail : contact@citea-consultants.fr ou par voie postale à : Citea Consultants, Antoine Gimenez 1 Cour du Havre 75008 Paris



AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP) - (H/F)

Sous l'autorité du chef de la Police Municipale, vous serez chargé(e) d'assurer la sécurité sur la voie publique en faisant appliquer les réglementations relatives à l'arrêt, au stationnement et à la santé publique.

Emploi permanent à temps complet. Statut : contractuel.



POLICIER MUNICIPAL (H/F)

Sous l'autorité du chef de la Police Municipale, vous exercerez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous assurerez également une relation de proximité avec la population valjovienne.

Emploi permanent à temps complet.

INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME (H/F)

Sous l'autorité du responsable du service Urbanisme et Foncier, vous serez chargé(e) d'instruire les demandes d'autorisation en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols. Vous devrez procéder à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées par la collectivité (sous réserve d'assermentation).

Emploi temporaire : 12 mois à temps complet. Statut : contractuel.

AGENT DE PROPRETÉ DES ESPACES PUBLICS (H/F)

Placé(e) sous la responsabilité du chef du service Environnement / Propreté / Espaces verts, vous effectuez le nettoyage des voiries, des espaces publics et luttiez contre les pollutions visuelles.

Emploi permanent à temps complet.



POUR POSTULER ET S'INFORMER

Pour en savoir plus...

Consultez les annonces détaillées sur le site www.vaujours.fr

Vous souhaitez candidater ?

Adressez votre lettre de motivation et votre curriculum vitae à l'attention de Monsieur le Maire par courrier :

Hôtel de ville
Direction des ressources Humaines
20, rue Alexandre Boucher
93410 VAUJOURS

ou via le formulaire en ligne du site www.vaujours.fr

ou à l'adresse mail : recrutementrh@ville-vaujours.fr

➤ PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune de Vaujours poursuit ses opérations de remplacement de points lumineux traditionnels par des luminaires LED. Avec 48 % du parc équipé, la ville figure dans le haut du classement au niveau national puisque le taux de pénétration pour l'éclairage public est estimé à 15 % selon l'AFE (Association Française de l'Éclairage).

La municipalité a décidé depuis 2010 de gérer ce projet à grande échelle et renouvelle chaque année 1 à 2 rues. À ce jour, 42 rues sont dotées de LED. Un déploiement généralisé est prévu sur l'ensemble de nos rues communales d'ici trois ou quatre ans, hormis les rues de Meaux, de Sevran et le Pont rue Alexandre Boucher, sous la responsabilité du conseil départemental.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de sobriété énergétique, un abaissement lumineux de 50 % entre 22 h et 6 h nous permet de réduire notre consommation électrique.

Pour contribuer à nos investissements en la matière, nous percevons chaque année une redevance par le SIGEIF R2 portant sur les travaux liés à l'éclairage public. Cette aide équivaut à 17,4 % du montant hors taxe de nos achats de candélabres ou de lanternes.

Pour aller plus loin et afin de favoriser la performance énergétique des bâtiments et de la ville, une étude a été lancée.



OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La ville se dote d'un outil sur l'ensemble des bâtiments communaux (une quarantaine) afin d'optimiser sa consommation d'énergie.

Des capteurs permettront de collecter les données de consommation énergétique en temps réels afin de détecter les éventuelles anomalies et de repérer les gisements d'économie potentiels. Ainsi, pour chaque bâtiment, au moyen d'une analyse fine et précise, la commune disposera de préconisations des interventions prioritaires.

➤ LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

TRAVAUX DE L'ALLÉE JULES FERRY

Dans le cadre du projet global d'aménagement du secteur Jules Ferry, la ville installera des potelets et des barrières sur les trottoirs tout le long de l'allée afin de sécuriser les piétons en évitant les stationnements sauvages.

Pour répondre aux besoins en matière de stationnement, ce projet sera mené en parallèle avec la création des 27 places de parking pour véhicules légers, dont 2 PMR et 2 pour les véhicules électriques, ainsi qu'un emplacement pour les vélos.

Un aménagement paysagé ainsi qu'un éclairage à LED équipé de driver pour abaisser la consommation d'énergie sont intégrés au programme.

Les travaux se dérouleront au deuxième semestre 2023.



LES TERRAINS SPORTIFS

Les travaux de réfection du terrain de football synthétique Jules Ferry se dérouleront de juin à septembre. Budget : 1,1 M€

S'agissant du terrain de tennis, la commune mène une investigation sur les réseaux géotechniques afin de disposer des préconisations adéquates.

Quant au stade Eugène Burlot, d'ici fin juin, la ville remplacera les mâts d'éclairage par des luminaires à LED. Budget : 110 000 €

LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE VAUJOURS FERME SES PORTES JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

La configuration et l'état du site ne permettent pas d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions. Nous vous invitons à vous rendre dans l'une des six autres déchèteries du réseau intercommunal de Grand Paris Grand Est.

Pour y accéder, il vous faut vous munir :

- d'une carte d'identité ou d'un passeport ;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- de la carte grise du véhicule.

Ce service de proximité est gratuit.

Plus d'information sur : www.grandparisgrandest.fr

FRAUDE : des habitants du territoire sont contactés par des personnes prétendant que les déchèteries deviendraient payantes. Elles demandent alors les coordonnées bancaires. Les 7 déchèteries présentes sur le territoire restent bien gratuites et à disposition de tous.

ENCOMBRANTS : Nous rappelons que la collecte des encombrants a lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois.



CANICULE : GRAND PARIS GRAND EST AMÉNAGE LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES !

Les déchèteries étant particulièrement exposées au soleil et à la chaleur, des mesures de prévention sont nécessaires pour éviter les risques d'incendie ou de malaise d'usagers et d'agents.

Les changements reposent sur la base de l'annonce de Météo France :

Alerte Orange : Lorsque les températures avoisinent les 33°C à 40°C : 8h30 - 15h30

Alerte Rouge : Lorsque les températures sont supérieures à 40°C : 8h30 - 12h30

LA PROPRETÉ URBAINE, UN ENJEU MAJEUR

Les agents de propreté urbaine veillent à la qualité de notre cadre de vie. Parmi leurs missions, ils nettoient les voies et lieux publics, le mobilier urbain ou encore les cours d'école. Ils préparent et remettent en état les lieux lors des manifestations. Ils ramassent les débris laissés sur la voie publique et vident les poubelles. Ils débarrassent aussi les encombrants négligemment abandonnés.

Vivre dans une ville propre, c'est tellement plus agréable !

Débris de verre, graffitis, mégots, déjections canines, dépôts et affichage sauvages, nuisent à notre territoire, à notre environnement et à la salubrité publique. Un comportement civique peut servir d'exemple et éviter un gaspillage d'énergie et d'argent public.

Pour contribuer à un meilleur cadre de vie :

- Jetez vos déchets dans les poubelles
- Mettez vos mégots dans les cendriers ou les corbeilles
- Pensez à prendre un sac lorsque vous sortez votre chien
- Déposez vos encombrants autorisés la veille au soir

Les élus du CME, sensibles à la propreté de leur commune, travaillent également sur cette thématique.



LES SERVICES TECHNIQUES ENGAGENT UN PROGRAMME DE RÉFECTION DES AIRES DE JEUX

Au square Rabelais, déjà accessible aux fauteuils, la ville installera une aire de jeux inclusive, adaptée aux enfants à mobilité réduite.

Au parc Alexandre Boucher, les équipes effectueront une reconstitution totale avec la création d'une aire dédiée à la petite enfance.

Les travaux se dérouleront cet été et les aires seront disponibles d'ici la fin août.

➤ LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



MOBILISATION CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vitesse, alcool, fatigue, téléphone... les dangers de la route sont omniprésents et les jeunes figurent parmi les plus vulnérables. Régulièrement, la police municipale intervient dans les écoles pour des actions de sensibilisation. Par ailleurs, pour renforcer la sécurité des piétons, la municipalité a installé des figurines 3D aux abords des écoles et des centres de loisirs et organise l'installation de radars pédagogiques.

Du 12 au 17 juin, différents ateliers seront proposés pour informer, sensibiliser, apprendre et ainsi veiller à la sécurité de tous.

AUPRÈS DE TOUS LES ENFANTS DE CLASSES ÉLÉMENTAIRES DE LA VILLE

Du lundi 12 au vendredi 16 juin, suivant les niveaux de classes, divers thèmes seront abordés au sein de l'école Fénelon à travers des ateliers ludiques : vélo, trottinette, déplacement en ville, utilisation du bus.

Ces ateliers visent à les sensibiliser au comportement à adopter sur la voie publique, quel que soit leur mode de déplacement.



JOURNÉE « TOUT PUBLIC »

Samedi 17 juin de 14h à 18h, rendez-vous sur le parking de l'établissement scolaire Fénelon côté rue Alexandre Boucher.

Au programme : découverte des EDPM (engins de déplacement personnel motorisés), ateliers de sensibilisation des conduites à risques (alcool, stupéfiants), exercice d'évacuation de bus, intervention des pompiers à 15h pour une démonstration de désincarcération, atelier test choc avec une voiture tonneau, etc.

RAPPEL : Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les utilisateurs de ces nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) doivent appliquer les règles du Code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.



➤ SENSIBILISER CONTRE LA VITESSE SANS SANCTIONNER



INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES

La ville de Vaujours va faire installer des radars de vitesse pour contribuer à changer durablement le comportement des automobilistes. L'objectif est de sécuriser les piétons, lutter contre la vitesse excessive et faire respecter la signalisation tricolore.

Ainsi, à titre expérimental pour 3 mois, ces deux radars pédagogiques que la ville aura en prêt, seront temporairement mis en place rue de Meaux, chacun dans un sens de circulation.

Ils afficheront la vitesse en vert en deçà de la limite et en rouge au-delà ainsi qu'un message en fonction de la vitesse mesurée afin d'inciter les conducteurs à adapter leur comportement.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique globale de sécurité routière de la ville.

➤ LES GESTES QUI SAUVENT



En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne. En pratiquant les gestes de premiers secours et en utilisant un défibrillateur, des vies pourraient être sauvées.

QU'EST-CE QU'UN DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

QUI PEUT L'UTILISER ?

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, doit initier la « chaîne de survie » formée des 4 maillons :

1. Appel rapide aux 15, 18 ou 112
2. Massage cardiaque rapidement entrepris
3. Défibrillation précoce avec un DAE
4. Prise en charge médicale



La ville de Vaujours vous donne les moyens d'intervenir rapidement et efficacement en positionnant des défibrillateurs dans les lieux publics de la communes.

1. Mairie,
2. École Jules Ferry,
3. École Paul Bert,
4. École La Fontaine,
5. École Les Marlières,
6. Centre de loisirs Chanteflandre,
7. Crèche municipale Le Paradis des Bambins,
8. Conservatoire,
9. Maison du Temps Libre,
10. Relais d'Information Jeunesse (RIJ),
11. Complexe sportif Roger Grosmaire,
12. Stade Eugène Burlot
13. Tennis Jules Ferry.

COMMENT UTILISER UN DAE ? La croix-rouge française nous informe

La victime ne réagit pas, ne respire pas normalement et un DAE est disponible.

- Poursuivez la Réanimation cardio-pulmonaire jusqu'à l'arrivée du DAE.
- Dès qu'il est disponible, mettez le DAE en marche et suivez les instructions de l'appareil.
- Dénudez la poitrine de la victime et placez les électrodes selon les instructions figurant sur l'emballage ou sur les électrodes elles-mêmes.
- Assurez-vous que personne ne touche la victime lorsque le DAE analyse le rythme cardiaque de la victime.
- Si un choc électrique doit être administré, assurez-vous que personne ne touche la victime. Appuyez sur le bouton si cela vous est demandé. Un défibrillateur entièrement automatique administrera la choc sans votre intervention.
- Si le DAE vous invite à entreprendre des compressions thoraciques, faites-les sans tarder. Alternez 30 compressions et 2 insufflations.
- Continuez la réanimation jusqu'à ce que les secours d'urgence arrivent et poursuivent la réanimation, ou que la victime reprenne une respiration normale.
- N'éteignez pas le DAE et laissez les électrodes en place sur la poitrine de la victime. Si celle-ci reste inconsciente mais respire normalement, mettez-la sur le côté, en Position latérale de sécurité (PLS)



➤ LE GRAND RENDEZ-VOUS VALJOVIEN

LA FÊTE COMMUNALE

PROGRAMME CIRCULATION ET STATIONNEMENT

La municipalité a le plaisir de vous convier à ce grand moment de convivialité qu'est la fête communale.

Ce rendez-vous annuel s'inscrit dans une longue tradition dont la première édition daterait de 1877! Nous vous invitons à lire la chronique captivante de Monsieur DELBAR en page 27. Passionné d'histoire et fin connaisseur de celle de Vaujours, il remonte le temps et nous plonge aux origines de ces réjouissances.

Cette fête qui réunit les habitants, les associations, les centres de loisirs, les élus, les agents et les bénévoles met en lumière une certaine idée du vivre ensemble.

Malgré le temps, les confinements ont laissé des traces et modifié en profondeur nos comportements. Les manifestations représentent donc autant de circonstances pour nous retrouver dans une ambiance festive. On rencontre ses voisins, les parents que l'on croise habituellement devant l'école, les membres de son club, ses camarades de classe, etc. Pour nos aînés, dont certains sortent rarement, le CCAS leur prépare un déjeuner le samedi ainsi qu'une animation musicale.

Au-delà du jour J, c'est dans un esprit de solidarité et dans la bonne humeur que tout le monde s'implique pour faire de cette fête un moment unique et magique.

Imaginez la joie des associations et des centres de loisirs, qui travaillent depuis des semaines à l'élaboration de leurs chars, de défiler sous le regard émerveillé du public. Imaginez la fierté des enfants de déambuler avec leurs flambeaux dans les rues de leur ville. Imaginez enfin le plaisir des participants d'être réunis pour perpétuer cette ancienne tradition.

Alors, les 13 et 14 mai, sortez vos costumes, vos paillettes et vos confettis et venez parader dans les rues de Vaujours en compagnie des vôtres.



➤ LE PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Samedi 13 mai



Les associations ouvrent le bal à 20h !

Comme chaque année, les associations valjoviennes vous proposeront un spectacle au complexe sportif Roger Grosmaire de 20h à 22h. Danse, musique, démonstrations... vous pourrez ainsi découvrir leurs activités. Un grand merci aux associations et aux bénévoles pour ce moment festif.

Gratuit et accessible à tous sans réservation.

La retraite aux flambeaux commence à 22h

Nous vous donnons rendez-vous sur le parvis du complexe Roger Grosmaire dès 22h pour la distribution des lampions offerts par la ville. Le cortège se lancera à 22h30 pour une parade nocturne illuminée au rythme de la fanfare. Le défilé se dirigera vers les rues Alexandre Boucher, de Meaux, Henri IV et Henri Barbusse jusqu'au parc de la Garenne.



Le feu d'artifice sera lancé à 23h

Alors que la nuit sera installée, le ciel de Vaujours s'illuminera de mille feux ! Spectacle incontournable, attendu des petits et des grands, le feu d'artifice clôturera cette première journée en beauté.

Le saviez-vous ? Le feu d'artifice est un élément indissociable de la fête. La pyrotechnie est la science de la combustion des matériaux et de ses effets. Le mot « pyrotechnie » vient du grec et signifie : « l'art du feu ». C'est un art à manier avec précaution.

Dimanche 14 mai

Le défilé de chars fleuris de 15h à 18h

La grande parade des chars est un des moments phares de la fête communale. Chaque année, les associations et les centres de loisirs redoublent de créativité pour nous offrir un défilé haut en couleur.

Avec la fanfare et les majorettes, les danseurs et les musiciens, les chars décorés et les costumes, le public et les confettis, le défilé nous enchètera sur le thème « Les pays et régions du monde ».

Nous vous attendons nombreux pour ce moment unique. Le défilé débutera au parking de Placoplatre et se terminera au complexe Roger Grosmaire.



► POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION



MODIFICATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Afin de garantir le bon déroulement de cette manifestation et la sécurité des participants, la circulation et le stationnement seront réglementés les 13 et 14 mai 2023.

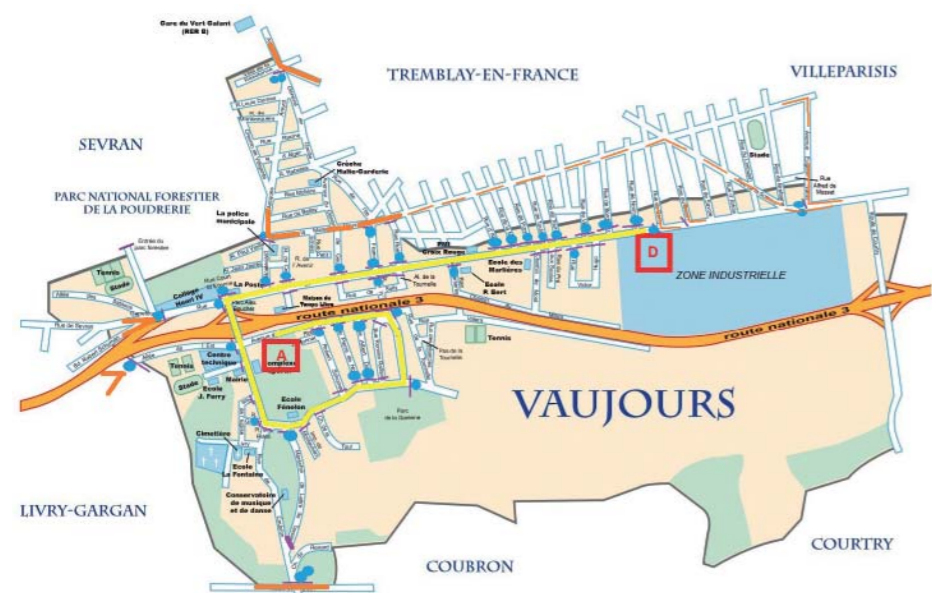
SAMEDI 13 MAI

Pendant la retraite aux flambeaux, la circulation sera interdite sur l'intégralité du parcours : rue Alexandre Boucher, rue de Meaux, rue Henri IV, rue Romain Rolland, Parc de la Garenne.

Pour accéder au feu d'artifice, la circulation et le stationnement seront interdits rue de Montauban. Son accès sera par ailleurs interdit par les rues Albert David, Romain Rolland, Henri Barbusse et rue de la Tournelle

DIMANCHE 14 MAI

Dans le cadre du défilé, les rues du parcours et les axes adjacents seront fermés à la circulation.



- D Départ
- Parcours
- Déviation
- Barrière
- Agent
- A Arrivée

LE STATIONNEMENT SERA INTERDIT

De 7h à 20h avenue de l'Europe.
De 12h à 18h rue Henri Barbusse et rue Pierre de Nolhac (entre la rue Henri Barbusse et l'avenue de l'Europe).

La circulation des transports en commun sera interrompue entre les stations Rabelais et Chemin du Renard de 14h à 18h.

POUR LA SÉCURITÉ DE CHACUN ET PENDANT TOUTE LA DURÉE DES FESTIVITÉS, IL EST STRICTEMENT INTERDIT :

La vente et l'utilisation de pétards ou pièces d'artifice, L'usage de carabines, pistolets ou autres engins à air comprimé ainsi que le port d'armes factices, La vente et la consommation de boissons sous conditionnement en verre ou métal sur la voie publique, L'utilisation de farine, de mousse à raser, d'œufs et de manière générale, de tout produit nocif et dangereux.

RENSEIGNEMENTS SERVICE ÉVÈNEMENTIEL
01 48 61 96 75
WWW.VAUJOURS.FR



@VILLEDEVAUJOURS

► INTERVIEW



LE MOT DE L'ÉLUE

CHRISTELLE MARTINEZ
1ÈRE ADJOINTE AU MAIRE VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE, JUMELAGES, ÉVÈNEMENTIEL

Vaujours Le Mag (VLM) : QUELLE EST L'ORIGINE DE LA FÊTE COMMUNALE ?

Christelle Martinez (CM) : Je suis Valjovienne depuis mes 3 ans et j'ai toujours connu cette fête en mai. À l'origine, elle s'appelait «Le défilé des chars fleuris». Nous réalisons des fleurs en papier crépon que nous disposons sur des structures en grillage. Le programme est resté le même avec le spectacle des associations, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et bien sûr, le défilé des chars qui a toujours représenté un moment phare. Au début, nous faisons souvent appel aux «Gilles», personnages de carnaval en Belgique qui, comme le veut la tradition, lançaient des oranges et des bonbons au public le long du parcours en guise d'offrande. Puis, nous avons instauré un thème et nous choisissons les animations en fonction, mais toujours en veillant à une ambiance festive, musicale et dansante. La fanfare et les majorettes font aussi partie des incontournables du défilé. Quant à la fête foraine, elle prenait déjà ses quartiers, mais seulement sur trois jours alors qu'à présent, elle s'installe environ une semaine pour le plus grand bonheur des enfants.

VLM : COMMENT SE PRÉPARE CETTE FÊTE ?

CM : C'est un énorme travail ! Notre réunion préparatoire a lieu en mars. Nous décidons alors du thème, bloquons les dates et recensons les besoins. Puis, une fois tous les éléments en notre possession, nous passons à la phase d'organisation avec la réservation des plateaux pour la quinzaine de chars et la sollicitation des communes voisines pour le prêt de tracteurs ou de quads, que nous louons au besoin. Nous gérons la commande du matériel (confettis, lampions, bouteilles d'eau...), nous recherchons les prestataires, nous allouons les subventions aux associations pour les costumes et la décoration (environ 250 € chacune). Nous traitons en parallèle la partie logistique et réglementaire. Nous devons obtenir l'accord du département pour fermer la route nationale, effectuer les déclarations auprès de la préfecture et du département et prévenir l'aéroport de Roissy afin que les pilotes soient informés du feu d'artifice. Nous passons ensuite à la phase de coordination en interne. La police municipale se charge de la sécurité, les services techniques gèrent le stockage et l'acheminement des chars, assurent le nettoyage, la tonte du terrain du feu d'artifice prêté par un particulier pour l'occasion, l'installation des barrières... et le service communication relaie les informations. Toute la commune se mobilise jusqu'à la clôture de la fête.

VLM : C'EST DONC UN TRAVAIL D'ÉQUIPE À L'ÉCHELLE COMMUNALE ?

CM : En effet, et je tiens à remercier chaleureusement les associations pour leur engagement. Chaque année, elles nous éblouissent et contribuent nettement au succès de cette fête. Je salue aussi l'implication des agents, des élus et des bénévoles. Je profite de cette tribune pour lancer un appel : nous avons besoin d'environ 50 volontaires «signaleurs» pour fermer les rues lors du défilé dimanche de 14h à 18h. Si vous pouvez donner un peu de votre temps, merci de contacter le service évènementiel au 01 48 61 96 75.



LA FÊTE FORAINE DU VENDREDI 12 MAI AU DIMANCHE 21 MAI

Cobra, chenille, simulateur, autos tamponneuses, pêches aux canards, tirs aux ballons, chamboule-tout, loteries... et boutiques de confiserie, animeront le parc de la Garenne.

BON POUR UN TOUR DE MANÈGE

Un bon pour un manège gratuit sera offert par la municipalité à chaque enfant dans les écoles publiques de la ville pour le lundi 15 mai et un second bon pour des attractions à demi-tarif pour le mercredi 17 mai.

➤ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

BILAN DES PREMIÈRES COMMISSIONS

Depuis leur élection, le 8 février dernier, les 23 membres du CME se réunissent régulièrement pour travailler en groupe sur différents projets.

Commission Environnement/Sports et loisirs

Cette commission est répartie en deux groupes.

Le premier travaille sur la propreté de la ville et le respect du tri sélectif. Afin de sensibiliser la population à ces enjeux au sujet, ils ont décidé de créer une affiche. Chacun a préparé des illustrations pour les remettre au service communication de la ville qui leur proposera deux affiches composées avec leurs visuels. L'ensemble du CME votera lors de l'assemblée plénière du 21 juin pour l'affiche qui sera diffusée.

Le second groupe travaille sur un projet de réalisation d'une médiathèque. Ils souhaitent créer un lieu de convivialité pour tous autour du jeu en organisant des tournois et des soirées à thème.

Commission Vie scolaire/Citoyenneté

Cette commission se penche sur la notion de respect et sur la lutte contre le harcèlement. Ils souhaitent organiser une opération de sensibilisation avec les animateurs, les enseignants et les élèves. Ils profiteront également des vacances de printemps pour réfléchir au mode de communication le mieux adapté entre une campagne d'affichage et la réalisation d'une vidéo.



UN NOUVEAU LOGO

Chaque membre du CME a travaillé sur un visuel pour leur nouveau logo. Leurs idées ont été remises au service communication qui leur soumettra trois propositions. Les élus voteront le 21 juin lors de la dernière assemblée de l'année.



INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

C'est le moment de réinscrire vos enfants à la restauration scolaire et à toutes les prestations périscolaires dont vous avez besoin pour l'année 2023/2024.

Comme chaque année, aucune inscription n'est reconduite automatiquement. Il est donc important d'effectuer cette démarche pour que vos enfants puissent être accueillis dès la rentrée au sein des différentes structures. Le service scolaire vous informera courant juin par courrier sur les procédures.

Pour toute question, contactez le service : scolaire@ville-vaujours.fr

VACANCES D'ÉTÉ

Le programme est en cours de finalisation.

Grâce aux équipes professionnelles d'encadrement, les jeunes Valjoviens profiteront d'animations sur des thèmes variés et de nombreuses sorties.

Comme chaque année, des séjours mer et montagne ainsi qu'un séjour linguistique seront proposés aux 6-11 ans et aux 12-17 ans. Le CCAS participe à hauteur de 40 % du prix réel des séjours pour les enfants résidant sur Vaujours.

Les informations seront bientôt disponibles sur le site www.vaujours.fr et les réseaux sociaux.

➤ L'ACCUEIL EN CRÈCHE

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE

Vous disposez de 3 structures d'accueil pour les tout-petits. Un multiaccueil municipal « Au paradis des bambins » d'une capacité de 70 places et deux structures privées de 20 places chacune : « La Farandole des Tototes » et « Babilou ».

Le nombre de places étant limité, une Commission d'Attribution des Modes d'Accueil (CAMA) a été constituée et se réunit deux fois par an. La CAMA d'avril-mai permet d'anticiper la rentrée de septembre, selon les places disponibles. Celle de fin d'année concerne principalement les enfants nés en fin d'année pour une rentrée début janvier.

Les places sont attribuées selon une grille de quatre catégories :

- La domiciliation
- La situation d'activités des parents
- Les conditions de ressources
- La situation familiale

Chaque catégorie comporte des critères différents, qui, selon le dossier, va attribuer certains points.

Après la décision, les responsables de la crèche municipale rédigent des courriers de refus et d'acceptation par la voie postale au domicile des familles candidates.

En cas d'admission, les parents devront joindre le responsable de la structure accueillante pour constituer leur dossier.



VOUS N'AVEZ PAS OBTENU DE PLACE EN CRÈCHE ?

Si vous n'obtenez pas de place pour votre enfant, vous serez mis en contact avec la Protection Maternelle Infantile (PMI) qui vous dirigera vers les assistantes maternelles agréées.

Pour connaître la liste des assistantes maternelles agréées, contactez la PMI de Vaujours 249 rue de Meaux au : 01 48 60 60 10.

Toutefois, votre dossier restera sur la liste d'attente pour l'année en cours. Dans le cas où une place se libérerait, le service pourra vous proposer un accueil en cours d'année.

ADMISSIONS ET RENOUELEMENT DES INSCRIPTIONS

Les admissions s'effectuent en septembre et seul un désistement peut permettre un accueil en cours d'année. Le renouvellement de l'inscription s'effectue d'une année sur l'autre.

➤ ASS'MAT DATING, POUR ORGANISER L'ACCUEIL DE L'ENFANT



La ville de Vaujours, en partenariat avec la PMI, vous invite pour la seconde édition du « ASS'MAT DATING ». Il s'agit d'une rencontre entre les assistantes maternelles agréées, les personnes intéressées par ce métier et les parents ou futurs parents.

Ce rendez-vous privilégié est l'occasion de faire le lien entre l'offre d'accueil et la demande des familles. Il permet également d'échanger avec des spécialistes du secteur. Dans le cadre d'entretiens, les parents pourront ainsi trouver l'assistante maternelle à qui confier bébé. Quant aux personnes souhaitant accueillir un jeune enfant ou s'orienter dans le domaine de la petite enfance, des professionnels seront disponibles pour leur présenter cette profession, expliquer les démarches, la formation, les droits et les obligations.

Rendez-vous samedi 17 juin de 9h à 12h à la Maison du Temps Libre

➤ ATELIERS PRÉVENTION

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Dans le cadre du plan de lutte contre les violences scolaires et la prévention des conduites addictives, la police municipale est intervenue auprès des élèves de 3^e du collège Henri IV.

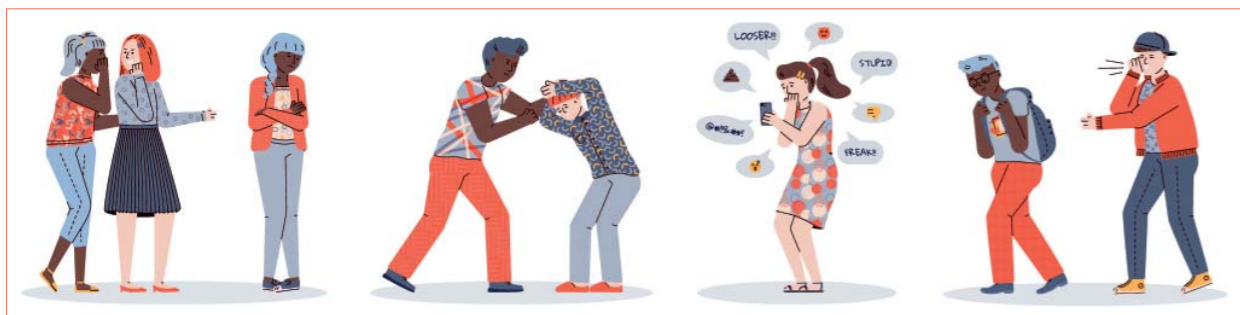
Des ateliers ont permis d'informer, de sensibiliser, mais aussi de donner les moyens aux élèves d'agir, de demander de l'aide et de signaler les situations problématiques.

En matière de drogues, les élèves ont été notamment informés des effets des produits (tabac, alcool, cannabis) sur leur santé et leur bien-être ainsi que sur la législation en vigueur.

La police a également traité des violences qui peuvent revêtir différentes formes : coups, bousculades, insultes, harcèlement, cyberviolences, vols, violences sexuelles, sexisme, discriminations raciales, antisémites ou homophobes, dommages aux locaux ou aux matériels, aux biens personnels, port d'armes, intrusions, etc.



Le harcèlement scolaire est une violence répétitive, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leurs camarades. Il est reconnu comme un délit depuis la loi du 2 mars 2022.



imagine REMBOURSEMENT IMAGIN'R 2022/2023

Comme chaque année, le CCAS rembourse à hauteur de 35 % la carte de transport Imagin'R pour les lycéens et les étudiants jusqu'à 25 ans. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2023 pour constituer votre demande.

Pour ce faire, merci de fournir les pièces suivantes

- L'attestation de paiement de la carte de transport pour l'année scolaire 2022/2023 (à demander à la société Imagin'R),
- La carte d'identité recto verso du jeune scolarisé,
- Un Relevé d'Identité Bancaire,
- Le livret de famille (si le nom de famille de l'élève est différent de celui du RIB),
- La photocopie de la carte de transport Imagin'R 2022/2023,
- Les certificats de début et de fin de scolarité 2022/2023, ou les bulletins des 1^{er} et 3^e trimestres, ou les relevés de notes des 1^{er} et 2^d semestres selon la scolarité,
- Une attestation sur l'honneur précisant que les lycéens en lycée professionnel, étudiants ou apprentis, ne sont pas rémunérés dans le cadre de leur cursus scolaire.

Rappel : les dossiers devront être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie annexe en veillant à mentionner vos coordonnées téléphoniques ou par mail avec les justificatifs à l'adresse : ccas@ville-vaujours.fr

POUR LES ÉTUDIANTS OU LYCÉENS SCOLARISÉS EN PROVINCE

Le CCAS rembourse un billet de train aller-retour par trimestre scolaire. Vous devez joindre une copie de la carte SNCF de réduction 16/25 ans et les billets correspondants.

➤ JOB ET FORMATION



POSTULE POUR UN JOB D'ÉTÉ !

Tu es étudiant, tu as plus de 18 ans et tu recherches un job du 1^{er} au 31 juillet ou du 1^{er} au 31 août ?

La ville de Vaujours te propose différents jobs sur la période de juillet et août : l'entretien des espaces verts, les animations dans les centres de loisirs, etc.

Pour postuler, il suffit de compléter le formulaire disponible sur www.vaujours.fr

Candidature à adresser avant le 15 mai 2023 à recrutementrh@ville-vaujours.fr

REJOINS NOS ÉQUIPES POUR TON STAGE PRATIQUE Bafa/Bafd

La mairie vous permet de réaliser votre stage pratique Bafa/Bafd cet été au sein du service jeunesse, sous réserve de places disponibles.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre lettre de motivation et votre CV à Monsieur le Maire par voie postale (Mairie de Vaujours, 20 rue Alexandre Boucher 93410 Vaujours) ou par mail (recrutementrh@ville-vaujours.fr).

Plus d'informations auprès du service Jeunesse au 01 48 61 96 75



Bafa-Bafd

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Bafa) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (Bafd) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

LE Bafa

À partir de 16 ans et sans aucune limite d'âge, il est possible de passer le Bafa, diplôme d'État, qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents âgés de 3 à 17 ans dans des Accueils collectifs de mineurs (Acm) : accueils de loisirs, séjours de vacances et accueils de scoutisme, sur les temps péri et extrascolaires.

La formation se déroule en 3 étapes

1. une session de 8 jours pour acquérir les notions de base ;
2. un stage pratique de 14 jours pour la mise en œuvre et l'expérimentation des fondamentaux ;
3. un approfondissement de 6 jours ou de qualification de 8 jours pour approfondir, compléter et analyser les acquis et besoins de formation.



LE Bafd

Dès 18 ans vous pouvez obtenir le Bafd qui permet d'exercer la fonction de directeur pour une durée de 5 ans.

Pour obtenir le diplôme, vous devez suivre deux formations et deux stages

Une formation générale de 10 jours, pour acquérir les notions de bases et construire votre projet personnel ;

Un stage pratique de 14 jours en tant que directeur ou d'adjoint de direction, destiné à mettre en œuvre les acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions ;

Une session de perfectionnement de 6 jours pour compléter vos acquis ;

Un second stage pratique de 14 jours en tant que directeur pour perfectionner vos compétences.

Aides financières

Certains organismes attribuent des aides financières sous conditions (Caisse d'allocations familiales, conseil régional, comité d'entreprise, Pôle emploi...).

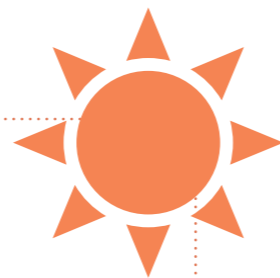


> SANTÉ

PRÉVENTION CANICULE

Les fortes chaleurs peuvent entraîner un risque sanitaire. Quelques signes caractéristiques de la déshydratation doivent alerter immédiatement :

- Faiblesse musculaire, crampes, migraines, vertiges ou même convulsions
- Perte d'appétit, nausées, vomissements ou diarrhée, agitation nocturne, insomnies
- Température du corps dépassant les 38,5°C



EN CAS DE FORTES CHALEURS, PROTÉGEZ-VOUS !



RESTEZ AU FRAIS
Fermer volets et fenêtres le jour, aérer la nuit



BUVEZ DE L'EAU
Se rafraîchir et adapter son alimentation



ÉVITEZ L'ALCOOL ET LES EFFORTS PHYSIQUES



DONNEZ ET PRENEZ DES NOUVELLES DE VOS PROCHES

Vous venez d'avoir ou vous allez avoir 60 ans et vous souhaitez vous enregistrer sur le registre canicule ? Contactez le Centre communal d'Action sociale (CCAS) au 06 07 86 62 15 ou 01 48 61 77 45.

Canicule Info service : Informations sur la canicule et les principales recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs. Par téléphone 0800 06 66 66 appel et service gratuit, depuis un téléphone fixe - Ouvert de 9h à 19h

EN CAS DE MALAISE, APELEZ LE 15.

DON DU SANG

Alors que l'été approche, les réserves de produits sanguins sont à un niveau extrêmement préoccupant. L'Établissement Français du Sang lance un bulletin d'urgence vital à l'ensemble de la population. Seules les personnes majeures peuvent donner sous réserve de remplir les critères en matière de santé. Vous pouvez donner votre sang du lundi au samedi, à la Maison du don de l'hôpital Avicenne 125 rue de Stalingrad à Bobigny.

Quant à Vaujours, la prochaine collecte aura lieu le 26 septembre.



NOUVEAU

Jean-Baptiste SEVESTRE
Pédicure-Podologue DE
102-104 rue de Meaux
93410 VAUJOURS
TEL: 01 48 60 32 98

CABINET PARAMÉDICAL « LE CLOS DU CÈDRE »

M. SEVESTRE reprend progressivement l'activité de Mme CAVANNA qui partira le 1^{er} juillet après 20 ans de bons et loyaux services.

M. SEVESTRE pratique les soins de pédicurie, réalise des bilans podologiques et confectionne des semelles orthopédiques aussi bien pour la ville que pour la pratique sportive.

La prise de RDV se fait par téléphone (et par Doctolib à partir du mois d'août).

Lundi : 8h/20h
Mardi : 9h/17h30
Mercredi : 9h/20h
Jeudi : 8h/20h
Vendredi : 10h/20h
1 samedi par mois de 9h à 15h



> CCAS



ALLÉGEZ LA CHARGE MENTALE !

Face à cette liste de choses à penser, à faire, à gérer, dans la sphère privée comme professionnelle, la charge mentale pèse continuellement et devient un enjeu de santé publique.

Entre les jeunes qui cumulent parfois études et petits boulots, les personnes qui doivent concilier télétravail et vie de famille, les sollicitations permanentes et ces tâches quotidiennes qui n'en finissent pas, il y a de quoi craquer.

Pour mieux comprendre ce phénomène et apporter des solutions afin de se libérer de cette fameuse charge, le CCAS prévoit une conférence sur le sujet destinée à tous les publics.

Les détails seront communiqués prochainement.

SORTIE CULTURELLE

Le CCAS propose une sortie théâtre à Saint-Thibault-des-Vignes dimanche 18 juin à 15h.



Synopsis : « Laurent est bagagiste à Roissy et il habite une misérable chambre de bonne. De surcroît, il est toujours célibataire. Pour faire plaisir à ses parents – naïfs provinciaux – c'est une tout autre réalité qu'il leur décrit : job de rêve, appartement luxueux et petite amie ravissante. Mais quand ils débarquent à Paris il se retrouve coincé entre un voisin envahissant, une copine peu farouche un Don Juan amoureux. Laurent n'a désormais plus le choix : il va falloir... tout leur expliquer ! »

Les renseignements seront envoyés par courrier prochainement aux seniors inscrits au CCAS.

Inscriptions au CCAS

Vous venez d'avoir ou vous allez avoir 60 ans? Vous êtes invité(e) à vous inscrire auprès du Secrétaire intergénérationnel du CCAS afin de recevoir des informations sur les sorties et les séjours organisés. Renseignements au 01 48 61 77 48/45.



MADAME ZANCHETTA FÊTE SES 100 ANS !

Louise voit le jour le 20 mars 1923 en Belgique et arrive à Paris à 3 mois. Sa mère tient alors une épicerie et son père est taxi. Neuf ans après, son frère naît. Elle se souvient d'une vie sociale riche et de réunions familiales joyeuses. « La famille se rassemblait le dimanche et, après le déjeuner, on écoutait la musique autour du poste radio à galène. À Pâques, tout le monde s'habillait élégamment, les hommes portaient leur canotier et on allait se promener au Champ-de-Mars. »

Puis, la guerre éclate et la famille prend la route de l'exode. « J'en ai vu des morts sur les routes ! », dit-elle accablée. Ils débarquent dans un petit village qui avait perdu son boulanger. Son père, qui possède un savoir-faire en la matière, se met à faire le pain pour la communauté. La guerre terminée, elle commence à travailler dans une maison de tricot, se marie, a deux garçons et s'installe à Vaujours dans les années 70. Elle obtient un poste aux Galeries Lafayette puis au Printemps, mais les horaires, la charge de famille, la contrainte des transports finissent par la convaincre de se rapprocher. Elle termine sa carrière dans un Prisunic du Blanc-Mesnil.

Les moments de partage familiaux restent ses meilleurs souvenirs et elle déplore de voir aujourd'hui les gens vivre de plus en plus sans se soucier des autres. Mais elle s'adapte et pour maintenir le lien, notamment avec son frère, elle utilise la tablette en visio. Du poste à galène aux nouvelles technologies, elle en a vu des évolutions ! Pour célébrer ses 100 ans comme il se doit, son fils lui a organisé une grande fête. La famille s'est à nouveau réunie et, pour son plus grand bonheur, elle a pu revoir des proches, faire la connaissance de nouveaux membres et se réjouir au son des rires des enfants et de la gaieté ambiante.

VIE ASSOCIATIVE ET LOISIRS

➤ ENTRE NOUS

REPAS DE QUARTIER : INSCRIVEZ-VOUS !

Profitez d'un véritable moment de solidarité et de partage entre voisins autour d'un repas où chacun contribue.

Le 3 juin, dès 18h, les habitants pourront se rassembler dans leur rue autour d'un repas. La ville mettra à leur disposition des barrières aux abords des rues et fermera les accès aux automobilistes. Le Maire, Dominique BAILLY et les élus municipaux viendront à la rencontre des habitants à cette occasion pour un moment d'échange.

Pour participer, inscrivez-vous au plus vite en transmettant votre demande et vos coordonnées via le formulaire disponible sur le site www.vaujours.fr



➤ LES JOURNÉES PORTES OUVERTES

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VAUJOURS

Préparez votre rentrée sportive !

À la recherche de bien-être et de convivialité, toutes les personnes intéressées peuvent participer aux cours des trois disciplines : gym, Pilates et Zumba. Le matériel est fourni. Les JPO du mois de juin sont mixtes et ouvertes à toutes et tous dès 16 ans.

Lundi	14h45-15h45 20h30-21h30	Gym Gym	Conservatoire Gymnase Paul Bert
Mercredi	20h45-21h45	Gym	Gymnase Paul Bert
jeudi	15h30-16h30 19h30-20h30	Gym Zumba	Conservatoire Gymnase Paul Bert
samedi	10h-11h	Pilate	Conservatoire

Renseignements

Présidente Fabienne ROYER : 06 70 55 82 65
Contacts MT GUILLOT : 06 22 44 52 78
Nathalie PRANDI : 06 19 24 44 11



CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

Profitez des trois dates pour découvrir les formations en danse selon leurs spécificités.

- Samedi 13 mai : technique
- Samedi 3 juin : classique
- Samedi 10 juin : modern' jazz.

Elles commencent toutes à 14h et l'entrée est libre.

Les professeurs du conservatoire proposent un enseignement artistique et permettent aux élèves d'accéder à une expérience de la scène. La danse est représentée au travers d'un gala tous les deux ans, ainsi que d'autres spectacles chorégraphiques. Ces expériences, qui font partie intégrante de la formation, permettent aux élèves d'apprendre à se concentrer, à vaincre leur timidité et à être à l'aise devant un public. C'est aussi l'occasion de partager leur passion et d'offrir aux Valjoviens, un spectacle de qualité.

Renseignements au 01 48 61 09 95



➤ LES MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS

CONCERT VOCALYS

Samedi 24 juin à 18h, la chorale Vocalys, dirigée par Thierry VAREST, Directeur du conservatoire, donnera son traditionnel concert de fin d'année à la Maison du Temps Libre.

Le répertoire de la chorale va de la musique classique à la chanson française en passant par le gospel ou les chants populaires étrangers. **Entrée libre.**

Le concert sera précédé de l'inauguration de la salle Guy NIOCHAU à 17h.



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL NATURE DE TIR À L'ARC

L'association la Rognette Valjovienne vous donne rendez-vous le 4 juin pour le championnat départemental 3D qu'elle organisera sur son terrain.

Inscription et renseignement : www.larognettevaljovienne.fr

En attendant, petit retour sur les derniers exploits du club... Le 19 mars, au championnat départemental de Tir Nature organisé par la Compagnie d'arc de Gagny, cinq titres de champion et des places d'honneur sont venus enrichir le palmarès de la Rognette ! Puis, le 16 avril, lors du championnat départemental de Tir en Campagne dont 7 membres du club ont participé, nous avons obtenu 3 champions et 3 secondes places.



LA SOIRÉE K'DANSE

Pour la troisième fois cette saison, K'Danse Vaujours a organisé une soirée dansante à la Maison du Temps Libre, précédée d'un stage de Bachatango encadré par Dé, l'un des professeurs de l'association.

Grâce à tous les participants à cet événement, cette soirée fut un vrai moment de bonne humeur, de partage et de danse bien sûr.

À bientôt pour d'autres soirées dansantes. À K'Danse on vient pour la danse et on reste pour l'ambiance !



TOURNOI DE BADMINTON DU VBCE

Les adhérents du Vaujours Badminton Club des étoiles ont participé au tournoi interne annuel le 16 avril en 4 poules de 3 binômes. La finale jouée, nous avons dégusté la copieuse paella d'Hervé. Les coupes ont été remises aux 3 binômes gagnants avant la distribution de tee-shirts et de serviettes brodées VBCE. Enfin, pour bien digérer, nous avons repris de 15h30 à 16h en jeu libre.

Un vrai succès et une expérience enrichissante !



➤ LA BIBLIOTHÈQUE, CÔTÉ JEUNESSE



LECTURE EN MUSIQUE ET JEU EN HOMMAGE A J.R.R. TOLKIEN

Fruit d'un partenariat avec le conservatoire de Vaujours, la Bibliothèque célèbre les 50 ans de la disparition du célèbre auteur britannique, J.R.R. TOLKIEN.

Rendons hommage au père fondateur de la fantasy moderne avec cette soirée lecture : « Au fil de l'anneau avec Tolkien » mise en voix par les bibliothécaires et en musique par les professeurs du conservatoire. La lecture sera suivie d'un QUIZ spécial « L'univers de Tolkien » pour tenter de remporter quelques beaux ouvrages illustrés.

Rejoignez-nous, amis des hobbits, des elfes et du magicien Gandalf le vendredi 16 juin 2023 à 19h à la bibliothèque municipale de Vaujours.

Gratuit sur inscription au 01 49 63 39 13 pour un public familial dès 9-10 ans.

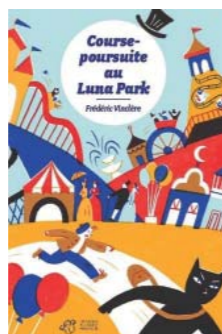
RENCONTRE AUTEUR

Judi 1^{er} juin de 9h15 à 11h15 à la bibliothèque

Nous accueillons Frédéric VINCLERE, auteur du roman jeunesse « Course-poursuite au Luna Park » paru aux éditions Thierry Magnier, récit haletant dans un parc d'attractions, véritable plongée dans le Paris de la belle époque.

Cet événement sera porté par les 21 jeunes de CM2 engagés au club de lecture MDL (Mordus de Livres) et co-animé par les bibliothécaires et enseignants de CM2 de l'école Jules Ferry.

L'invitation d'un auteur et l'élection du meilleur livre de la sélection sont les 2 événements marquants de ce 10^e club de lecture MDL.



ATELIERS NUMÉRIQUES



RDV APPLIS spécial applications musicales

Mercredi 10 mai à 15h30 pour les 4-6 ans et leurs parents "Appli'boom"

une sélection d'albums et d'ebooks de la collection « la chouette du cinéma » à lire et à chanter !

Samedi 13 mai à 14h pour les 7-10 ans avec Incredibox

expérience sonore et visuelle pour créer de la musique avec 7 Beatboxers délirants !

Samedi 13 mai à 15h30 pour les + 11 ans avec "Keezy" et "Keezy Drummer"

applications pour créer et jouer avec des sons, mixer des bruitages, des rythmes et même des extraits à lire !



« Création d'hologrammes »

Cycle de 3 séances à partir de 10 ans mercredi 19, samedi 22 et mercredi 26 juillet de 14h à 15h30

Au programme : découverte du principe des hologrammes, fabrication d'un projecteur et création d'une image 3D à son image.

Ateliers gratuits sur inscription au 01 49 63 39 13

MACHINE À POÈMES

Du 22 juin au 31 août 2023

Venez tourner les roues à mots de la MACHINE À POÈMES engagée, inspirée par le mot LIBERTÉ et amusez-vous à créer un slogan, un court texte poétique, une strophe de chanson, un haïku, une formule magique...

Tous vos écrits flotteront sur des fils tendus et viendront égayer la bibliothèque estivale.

Ouvert à tous, petits et grands aux heures d'ouverture au public.

➤ PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL



Panthéon : Monument de la Convention Nationale où figure l'inscription « Vivre libre ou mourir ».

17 JUIN : HOMMAGE À JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

Chaque année, en souvenir de son premier acte de résistance en 1940, un hommage national est rendu à Jean Moulin le 17 juin au Panthéon.

Des représentants de Vaujours y assisteront avant d'honorer sa mémoire dans le cadre de l'inauguration de la place Jean Moulin en présence des deux petits cousins du héros qui nous feront l'honneur d'animer une conférence. Nous clôturerons cette cérémonie par un moment de convivialité.

Rendez-vous samedi 17 juin à 15h place Jean Moulin (place du Court Saint-Étienne).



PASSEUR DE MÉMOIRE, PHILIPPE DELBAR RACONTE VAUJOURS

Que la fête commence !

La fête communale semble être sempiternelle ; sans doute se substitue-t-elle à la fête patronale dont la naissance se perd dans la nuit des temps mêlant profane et sacré. La population l'attend chaque année au milieu du printemps ; c'est la grande animation de l'année qui fait resplendir la commune de lumières et de musiques, transfigurant rues et places.

Chaque année, le deuxième ou le troisième week-end, et quelquefois les deux, du mois de mai, les rues étaient enguirlandées et les maisons décorées pour les deux ou trois jours de fête. Une première annonce se lit dans la presse nationale (journal Le Gaulois) le 27 mai 1877. L'enchaînement annuel ne s'interrompt que lors des conflits mondiaux du vingtième siècle.

À Vaujours, la fête investissait la place qui porte encore son nom, l'ancienne place du château de la famille de Maistre avec manèges, baraques foraines et bal. Elle résonnait des rires d'enfants, des cris de joie et des ritournelles entraînantes et à la mode interprétées par la fanfare de Vaujours.

Alors les plus jeunes s'égayaient sur les chevaux de bois et balançoires, les jeunes gens s'exerçaient dans les baraques foraines et cherchaient des sensations dans les tape-culs, le mât de cocagne. Les spectateurs s'extasiaient aux exploits des diverses associations sportives ; des compétitions (marche, cyclisme, tirs) et concours de pêche (avec le Barbillon de Vaujours) étaient parfois organisés. Mais le bal était le divertissement préféré des jeunes gens et jeunes filles ; il laissait libre cours aux inclinations, bien qu'il ne fût pas question d'y aller sans les parents.

À l'heure du dîner, les établissements étaient pris d'assaut par la foule affamée. Ces journées festives étaient l'occasion, pour chacun, de sortir ses habits de fête qui ne différaient souvent que par leur propreté et d'abandonner les sabots au profit de souliers.

Un des temps forts était la retraite aux flambeaux menée par la clique des sapeurs-pompiers de Vaujours. Dans les années cinquante, bien que route nationale, la route de Meaux voyait ses lampadaires s'éteindre pour n'être illuminée que par les flambeaux et les feux de Bengale que l'on allumait sur le passage du cortège. Cette parade conduisait les Valjociens vers le féérique spectacle pyrotechnique qui embrasait la nuit.

En 1967, les associations firent renaître, après de nombreuses années, le défilé de chars fleuris lors de la fête qui reçut le nom de « fête de Valjoly ». Cette renaissance élargit la participation des Valjoviens à la fête sur de nombreuses semaines par la confection des décorations des chars (fleurs en papier, armatures...) au sein des différentes associations locales. Les fanfares de toutes régions et même de tous pays.

La rue de Meaux, ancienne RN 3, grande voie vers l'Est qui a vu cheminer tant de joies et de peines, a toujours été l'axe principal des défilés. Chars et musiques en ont fait leur voie royale avec, au fil des années, des incursions vers le Nord dans le Vert-Galant et un épilogue vers le Sud dans le vieux pays.



En bas de la rue de Vaujours (actuelle A. Boucher)



MAI

VENDREDI 5

Rencontre auteur - Christophe Ferré à 14h à la bibliothèque

LUNDI 8

Commémoration du 8 mai 1945 à 11h15 au cimetière municipal

DU VENDREDI 12 AU DIMANCHE 21

Fête foraine au parc de la Garenne

SAMEDI 13

Repas des seniors de la fête communale

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14

Fête communale

RDV APPLIS NUMÉRIQUES

Mercredi 10 à 15h30 pour les 4-6 ans et parents
Samedi 13 à 14h pour les 7-10 ans
et à 15h30 pour les 11 ans et +

... À VENIR EN JUILLET

SAMEDI 8

Début des vacances scolaires

JEUDI 13

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

DU 11 JUILLET AU 23 AOÛT

Activ'été 2023 au parc de la Poudrière !

MERCREDI 19, SAMEDI 22 ET MERCREDI 26 JUILLET

Atelier « Création d'hologrammes » à la bibliothèque

JUIN

JEUDI 1ER JUIN

Rencontre auteur de 9h15 à 11h15 à la bibliothèque

SAMEDI 3

Repas de quartier dès 18h dans toute la ville

DIMANCHE 4

Championnat départemental 3D de la Rognette Valjovienne sur son terrain rue de Montauban

VENDREDI 9

Conseil municipal à 20h à la Maison du Temps Libre

VENDREDI 16 JUIN

Lecture en musique et jeu en hommage à J.R.R. Tolkien à 19h à la bibliothèque

SAMEDI 17

ASS'MAT DATING de 9h à 12h à la Maison du Temps Libre

SAMEDI 17 JUIN

Inauguration de la place Jean Moulin à 15h place du Court Saint-Étienne

DU 12 AU 17 JUIN

Semaine de la sécurité routière
Samedi 17 juin de 14h à 18h
JOURNÉE « TOUT PUBLIC » sur le parking de l'établissement scolaire Fénélon

DIMANCHE 18 JUIN

Sortie théâtre du CCAS à 15h à Saint-Thibault-des-Vignes

SAMEDI 24

Inauguration de la salle Guy NIOCHAU à 17h à la Maison du Temps Libre

SAMEDI 24

Concert Vocalys à 18h à la Maison du Temps Libre

DU 22 JUIN AU 31 AOÛT

MACHINE À POÈMES à la bibliothèque

➤ LES JOURNÉES COMMÉMORATIVES

Avec le temps, les souvenirs s'éloignent et s'estompent. La célébration des commémorations permet de lutter contre l'oubli. De nombreux événements ont marqué notre histoire. Nous devons nous en souvenir. Forts de ce constat, la municipalité et les anciens combattants de Vaujours organisent huit commémorations lors desquelles les citoyens sont chaleureusement invités.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Dimanche 30 avril à 10h30 devant le Complexe sportif Roger Grosmaire

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés.

VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Lundi 8 mai à 11h15 au cimetière municipal

Le 8 mai 1945, à 15 heures, les cloches ont sonné officiellement pour marquer la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

Jeudi 8 juin à 10h30 au cimetière municipal

Parmi les 100 000 morts pour la France au cours de la Guerre d'Indochine apparaît Monsieur POUPART Roger, Valjovien, dont le nom figure sur le Monument aux Morts.

L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Dimanche 18 juin à 18h au square du 18 juin, à l'angle de la rue Rabelais et de l'avenue du Général de Gaulle

L'Appel du 18 juin est le 1^{er} discours prononcé par le Général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940.

LIBÉRATION DE LA VILLE

Dimanche 10 septembre à 10h devant la stèle de Jean- SEGHEZZI, à l'angle de l'allée Pierre de Nolhac et de la rue de Meaux, puis à 10h30 devant le Complexe sportif Roger Grosmaire

Ce Séquano-Dionysiens a été abattu par les Allemands le 27 août 1944, jour de la libération de la Ville, alors qu'il était en mission.

HOMMAGE AUX HARKIS

Lundi 25 septembre à 10h30 au cimetière municipal

Un hommage solennel aux Harkis et aux membres des formations supplétives qui ont servi la France tout au long de la guerre d'Algérie.

ARMISTICE DE 1918

Samedi 11 novembre à 11h au cimetière municipal

L'Armistice du 11 novembre 1918 à 5h15 marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

Mardi 5 décembre à 10h30 au cimetière municipal

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie, combats du Maroc et de la Tunisie.



GUY ISDANT

PRÉSIDENT D'HONNEUR DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE



JEAN-NOËL TETARD

ÉLU CORRESPONDANT À LA DÉFENSE POUR LA COMMUNE ET CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX ANCIENS COMBATTANTS ET COMMÉMORATIONS

Retrouvez les horaires et lieux de rendez-vous, 7 jours avant la commémoration, en mairie ou sur le site www.vaujours.fr



> DE LA MAJORITÉ

Notre commune, Vaujours est dotée d'indéniables atouts comme les espaces boisés et naturels. Limite de la Seine-et-Marne, elle dispose d'un environnement identique à celui des campagnes.

Afin de poursuivre la protection de ce cadre de vie mixte (ville et campagne), nous devons collectivement créer les conditions d'un aménagement local concerté et répondant aux attentes de tous. C'est dans cet esprit que notre équipe s'est munie de deux Maires-adjoints en charge de ces questions :

- Laurent LHOSTE, délégué au développement durable, à la mobilité et aux espaces publics. Son rôle est de veiller à la création de lieux de vie agréables et durables pour tous.
- Stéphane PAU, délégué à l'Urbanisme et à l'aménagement concertés. Il s'attachera à consulter et à associer les habitants aux aménagements de notre cadre de vie.

Cette volonté et cette démarche dynamiques resteront vaines si nous ne mettons pas en œuvre des contraintes et des restrictions aux promoteurs désireux de surenchérir les prix d'acquisitions des biens immobiliers existants pour espérer prospérer dessus en densifiant les parcelles.

Nous devons également et par une démarche de pédagogie et d'accompagnement mettre en garde les futurs vendeurs de terrains, afin de se méfier des promesses d'enrichissement au risque de ne jamais voir aboutir leurs projets.

Par ailleurs, pour maîtriser le développement de Vaujours, la majorité municipale a décidé de lancer l'élaboration d'une charte d'aménagement visant à encadrer les futurs projets immobiliers et les équipements qui seront réalisés sur notre territoire.

L'équipe « CAP 2020 » souhaite par le déploiement de ces dispositifs protéger et améliorer le cadre de vie des Valjoviennes et des Valjoviens.

Vaujours Cap 2020

> DE L'OPPOSITION

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

Généralités Vaujours

> INFOS PRATIQUES

Mairie

20 rue Alexandre Boucher
93 410 Vaujours
Tél. : 01 48 61 96 75
contact@ville-vaujours.fr
Du lundi au vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-17h
Fermée les samedis

Permanences juridiques

Sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.
Tél. : 01 48 61 96 75

Pharmacies de garde

www.monpharmacien-idf.fr

CCAS

Mairie annexe
24 rue Alexandre Boucher
Tél. : 01 48 61 77 48/77 45
Lundi, mercredi et vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-17h

Service scolaire

Mairie annexe
24 rue Alexandre Boucher
Tél. : 01 48 61 77 49/77 53
Lundi : 13h30-17h ; mercredi
et vendredi : 8h30-11h30 et
13h30-17h

Police municipale

51 bis bd Jacques Amyot
Tél. : 01 48 61 00 43

Services techniques

375-377 rue de Meaux
Tél. : 01 41 51 11 90
Du lundi au vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-17h

Service urbanisme

375-377 rue de Meaux
Tél. : 01 41 51 11 99
Lundi et mercredi :
8h30-11h30 et 13h30-17h ;
vendredi : 8h30-11h30

Service culturel

Maison du Temps Libre
78 rue de Meaux
Tél. : 01 49 63 35 39

Conservatoire de musique et de danse

67 rue de Coubron
Tél. : 01 48 61 09 95
Du lundi au vendredi :
9h-12h et 13h30-17h30

Eco-point

Route de Courtry (près de Placoplatre) Lundi : 14h-17h ; mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h ; samedi : 9h-12h et 14h-18h ; dimanche : 9h-13h Fermé les jeudis et les jours fériés. Se présenter muni d'un justificatif de domicile récent, d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule.

Bibliothèque

Maison du Temps Libre
78 rue de Meaux
Tél. : 01 49 63 39 13
Mardi : 14h-17h30 ;
Mercredi : 9h30-12h
et 14h-17h30 ;
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h30-12h
et 14h-17h

La publication des actes d'état civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au service état civil de la ville.

> SERVICE PUBLIC



INSCRIPTION SIMPLIFIÉE ET CARTE DÉMATÉRIALISÉE POUR LA NOUVELLE CARTE FAMILLES NOMBREUSES.

La carte familles nombreuses se dématérialise et un nouveau portail dédié simplifie vos démarches.

Mode d'emploi avec Service-Public.fr

Vous avez au moins 3 enfants, dont un au moins est mineur ? Vous avez au moins 5 enfants majeurs ? Vous êtes alors éligible à la carte familles nombreuses.

Rappel : Vous pouvez bénéficier de la carte familles nombreuses que vous soyez marié, pacsé, en famille monoparentale ou recomposée.

Comment obtenir ma carte ?

Pour commander votre carte (physique et dématérialisée), [rendez-vous sur le portail : www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr](http://www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr)

www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr

Dès validation de votre dossier, vous accéderez à une version numérique dans votre espace personnel. La carte physique vous sera expédiée quelques jours plus tard. La carte est personnelle. Chaque membre du foyer a sa propre carte.

Coût de la carte et validité

Quel que soit le nombre d'enfants, vos cartes familles nombreuses à partir de 6 €/an. 18 € de frais de dossier pour une durée de validité de 3 ans (à l'exception des cas d'une validité différente en lien avec la situation des enfants majeurs).

À savoir : Si l'un des enfants atteint 18 ans avant l'expiration de sa carte, sa date anniversaire acte la fin de validité de l'ensemble des cartes. La famille doit alors commander de nouvelles cartes pour les parents et les 2 autres enfants. Une fois sa majorité atteinte, l'enfant majeur ne peut plus avoir de carte familles nombreuses.

Pour en savoir plus

www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr

« Vaujours le Mag » en un clic !
Retrouvez également le magazine sur le site de la ville www.vaujours.fr



Les textes remis par les différents groupes sont repris dans leur intégralité et à l'identique. La rédaction du magazine s'interdit d'intervenir sur leur contenu qui engage la responsabilité de leur auteur.

LES PAYS ET RÉGIONS
DU MONDE SONT À L'HONNEUR

VAUJOURS EN FÊTE



13 & 14 MAI

SPECTACLE DES ASSOCIATIONS,
DÉFILÉ DE CHARS, RETRAITE AUX FLAMBEAUX,
FEU D'ARTIFICE.

Tous publics - Gratuit et sans réservation

Ville de
Vaujours

TOUT LE PROGRAMME
www.vaujours.fr